

PROCES VERBAL

## Réunion de bureau

Lundi 27 mai 2024 à 18H

Salle de réunion de la communauté de communes

### Présents

Etienne Rougeaux	P
Virginie Pate	P
Alain Bigueur	P
Paulette Giancatarino	P
Philippe Brochet	P
Sandra Hählen	P
Stéphane Ramaux	P
Jean Marie Truchot	P
Jean Baptiste Chevanne	Exc
Christian Vuillet	Exc
Jean Théry	P

### Pour avis technique

Rémi Gauthier	P
---------------	---

Virginie Pate est nommée secrétaire de séance.

## 1. Examen de l'ordre du jour du conseil communautaire

Le bureau prend connaissance des rapports transmis pour le conseil communautaire.

La présentation du contrat territoire lecture pour les médiathèques sera l'occasion de faire une présentation de la politique lecture et plus largement de la politique culturelle.

Le rapport du conseil de développement du pays n'est pas obligatoire pour le Val d'Amour, mais reste intéressant en termes de représentativité.

L'adhésion à l'AJENA doit être une occasion de travailler avec eux sur le sujet de permanences à la maison France Services.

L'ouverture des plis pour la zone d'activité de Bel Air a eu lieu. On constate que les prix des entreprises reviennent quasiment au niveau d'avant la crise sanitaire sur les lots concernés. Lors de la commission MAPA on a constaté de très grosses différences dans le niveau de réponse des entreprises sur un même lot.

Les acquisitions sur Mouchard permettent de préparer la construction de la future station d'épuration.

Sur l'assainissement, on voit beaucoup de posts sur les réseaux sociaux qui mettent en cause l'action des collectivités. Le président y répond de manière systématique dans la mesure où nous investissons des sommes conséquentes. C'est peut-être à nous de communiquer sur le sujet.

Sur la STEP de Mouchard un marché de maîtrise d'œuvre est en préparation. Un RDV a eu lieu sur Arc et Senans pour envisager un raccordement de Cramans, qui ne semble pas possible en l'état actuel. De ce fait, dans le marché de Mouchard, l'étude d'une interconnexion pour Cramans sera intégrée.

## **2. Révision des statuts et de l'intérêt communautaire**

Nous devons réviser les statuts afin d'y intégrer la compétence « autorité organisatrice de la petite enfance » au 1<sup>er</sup> janvier 2025. De ce fait il est proposé de toiler les statuts afin les adapter à la réalité actuelle.

Il est précisé que toute compétence inscrite aux statuts de la communauté de communes ne peut plus être exercée par les communes. Préciser les compétences intercommunales permet d'une certaine manière de renforcer les compétences des communes.

Le bureau prend connaissance du projet de modification et apporte quelques modifications. Le projet de statuts ainsi que l'intérêt communautaire (qui vient préciser certains points des statuts) seront présentés lors du conseil communautaire de juillet.

## **3. Questions diverses**

### **Rachat d'une bande de terrain sur la ZA des Prés Bernard**

Une bande de terrain de 350 m<sup>2</sup> environ sera rachetée à la société 2F afin de refaire correctement l'écoulement des eaux pluviales. L'acquisition sera proposée en conseil communautaire.

### **Puits de captage d'Ecleux**

Sur le captage d'Ounans géré par le SI Arbois Poligny, des mesures agroenvironnementales sont proposées aux agriculteurs sur fonds propres de la collectivité. De ce fait, les agriculteurs sollicitent une aide similaire sur le puits de captage d'Ecleux.

Préalablement, il y avait des aides régionales sur les puits de captage pour 3 types d'opérations :

- L'acquisition des terrains par la collectivité,
- Le passage en bio,
- La remise en herbe.

Sur Ecleux, il y a déjà 50% en herbe. Il resterait potentiellement environ 50 ha à aider. Le sujet est compliqué, car si l'on fait cela sur Ecleux, on ouvre la porte pour les autres puits de captage. La seule différence est que Ecleux reste le dernier puits de captage prioritaire.

Le risque est de mettre le doigt dans un système qui engage des dépenses. On peut également mettre en place en étant restrictif. Par exemple limiter les interventions à la remise en herbe avec un plafond à l'hectare, et sur les captages prioritaires, on limite de ce fait fortement le budget dédié. Et la mesure peut être efficace.

Une simulation sera faite et le sujet sera réabordé au prochain bureau.

### Calendrier d'ouverture de l'accueil extrascolaire

Le calendrier proposé est le suivant :

Vacances de Toussaint	Vacances de Noël	Vacances d'Hiver	Vacances de printemps	Vacances d'été	
				Juillet	Août
2 semaines d'ouverture	Fermeture totale	2 semaines d'ouverture	2 semaines d'ouverture <b>Fermeture le vendredi 2 mai</b>	4 semaines d'ouverture	2 semaines d'ouverture
<b>Du 21 au 31/10</b>		<b>Du 24/02 au 07/03</b>	<b>Du 22 au 30/04</b>	<b>Du 07/07 au 01/08</b>	<b>Du 18 au 28/08</b>

#### Ce qui change :

- Fermeture totale aux vacances de Noël: le 25/12 et le 01/01 tombent en milieu de semaine le mercredi. La fréquentation de cette période est traditionnellement moins importante que les autres vacances.
- Ouverture en juillet 4 semaines au lieu de 3 semaines habituellement ce qui offre aux familles une amplitude d'ouverture pendant les vacances d'été de 6 semaines sur 8 possibles.

Pour mémoire, l'école est vaquée le vendredi qui suit le jeudi de l'Ascension : le 29 mai.

En ce qui concerne les accueils de loisirs périscolaires, leur ouverture est calquée sur celle des écoles.

Le bureau valide le calendrier d'ouverture à l'unanimité.

Alain Bigueur : L'utilisation du gymnase de Mont sous Vaudrey est mis à disposition à titre gracieux par le SIVOM pour l'accueil de loisirs.

## Politique culturelle

Le programme culturel de 2024 est dense et diversifié.

L'organisation de la manifestation à Grange de Vaivre était vraiment intéressante.

Amener ce type de prestation y compris dans de petites communes est à renouveler.

En même temps que le festival des semeurs, il y a les céramistes à la Vieille Loye. Avoir plusieurs événements en même temps n'est pas forcément négatif, les différents événements pouvant se renvoyer les visiteurs.

Pour les semeurs, le bureau souligne la communication de qualité.

## Signature du contrat de territoire en action (TEA) avec la région

La signature du contrat TEA avec la région aura lieu demain 28 mai. Le déroulé est le suivant :

- 15H plaine Jurassienne,
- 16H : signature de la convention centralités rurales avec la commune de Mont sous Vaudrey et la communauté de communes, à la mairie de Mont sous Vaudrey,
- 16H30 : visite des travaux de l'ancien presbytère,
- 17H : signature du contrat à Chamblay.

## Divers

Le président du département rencontre le **DASEN** le 29 mai. Il serait intéressant qu'il évoque la convention de ruralité sur Mont sous Vaudrey.

**L'inauguration du PEM** de Mouchard a eu lieu la semaine dernière à laquelle a participé Michel Neugnot. Il est vraisemblable que l'on puisse avoir une liaison par autocar, mais il ne faut pas baisser la garde afin d'augmenter le flux de TER

Sandra Hählen : Gérôme Fassenet a eu une entrevue avec la présidente de région. Le discours est identique sur le TER, à savoir que rien de possible, et que la région peut éventuellement mettre des lignes de bus. Sur les transports, il semble qu'il y ait un statu quo.

Jean Marie Truchot : l'inauguration a manqué de communication, et l'équipement méritait beaucoup mieux.

La **randonnée** s'est très bien passée. La communication a été bien faite. La commune de Belmont est très satisfaite du déroulement. Le bureau remercie les bénévoles qui se sont mobilisés pour l'organisation des circuits.

Virginie Pate : il y avait beaucoup de jeunes, des familles. Cette rando a un vrai intérêt pour ce public.

Jean marie Truchot : Pour l'année prochaine, il est proposé de rédiger un cahier des charges.

**Carte avantage jeunes :** Le bureau est favorable à ce que les titulaires de la carte avantage jeunes bénéficient de réductions pour accéder aux Explor games®.

Une première réunion a eu lieu pour le projet de caserne à Mouchard avec le cabinet d'architecte Boudier.

Sandra Hählen remercie le bureau pour l'aide financière apportée au tour de l'Avenir à Mouchard le 20 août.

Le bureau s'inquiète de **l'annonce du président de la République** qui a indiqué que les responsables du déficit public étaient les collectivités locales. Cette annonce ne laisse rien présager de bon quant à la contribution au redressement des finances publiques

Le **séminaire annuel des agents** a lieu le 5 juin prochain, séminaire au cours duquel sera traitée la question de l'attractivité des métiers. Nous n'avons pas à rougir de ce que l'on fait en direction de nos agents. C'est une manière de faire réfléchir les agents sur le sujet.

**Réunion des élus du 27 juin :** il est important qu'il y ait du monde à cette rencontre. Il n'est pas anodin de recevoir les personnalités annoncées dans une collectivité de notre taille.

#### **ZA Bel Air**

Il va être nécessaire de traiter du sujet du coût des terrains.

La séance est levée à 20h00

Etienne Rougeaux,

Président



Virginie Pate

Secrétaire de séance

